



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER

AVIS PUBLIC

**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ D'ASCOT CORNER
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Jonathan Piché directeur général / greffier-trésorier de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner a adopté, lors de sa séance tenue le 6 novembre 2023, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2024.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
Lundi 8 janvier 2024	19h30	Mardi 2 juillet 2024	19h30
Lundi 5 février 2024	19h30	Lundi 5 août 2024	19h30
Lundi 4 mars 2024	19h30	Mardi 3 septembre 2024	19h30
Mardi 2 avril 2024	19h30	Lundi 7 octobre 2024	19h30
Lundi 6 mai 2024	19h30	Lundi 4 novembre 2024	19h30
Lundi 3 juin 2024	19h30	Lundi 2 décembre 2024	19h30

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

DONNÉ à Ascot Corner ce 16^e jour de novembre de l'an deux mille vingt et trois.

Jonathan Piché
Directeur général et greffier- trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné (e), Jonathan Piché, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie au babillard extérieur de l'hôtel de ville et sur le site Web de la Municipalité, endroits désignés par le Conseil, le 16 novembre 2023.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16^e jour de novembre 2023.

Directeur général et greffier-trésorier